



## Bulletin de liaison des Amis de Mahé de La Bourdonnais

N°21  
octobre 2008

### Le mot du Président

Honorer aujourd'hui notre grand homme, Bertrand François, c'est aussi tenter d'entretenir des valeurs françaises ou mieux européennes dans cette région du monde.

Le prix Nobel de littérature décerné à J.M.G. Le Clézio nous touche tous, compte tenu des liens qu'il possède avec l'île Maurice, souvent évoquée dans ses ouvrages, mais il a aussi témoigné d'une ouverture sur le monde et d'un humanisme souvent oublié. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

En revenant sur terre je vous recommande de visiter notre site remis en forme par Solange du Bouchet.

De noter la date du 21 janvier 2009. En effet la dernière conférence au Musée de la Marine date de décembre 2006. Il était urgent de vous en annoncer une nouvelle, ce sera pour le mercredi 21 janvier 2009, toujours au Musée.

Le Ct Max Guérout nous parlera du naufrage de l'*Utile* sur la Basse de Tromelin en 1761, où il vient d'ailleurs de repartir pour de nouvelles recherches.

Je compte sur une assistance nombreuse.

Par ailleurs la vie de l'Association continue, le projet audio-visuel a été remis en route avec une nouvelle productrice, laquelle, espérons-le, mènera ce projet à terme avec succès.

Cordialement,

Jean Claude Rey

### Historique de L'Association

Créée en 1997, l'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour vocation de promouvoir la connaissance des liens historiques de la France, établis par Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais avec l'océan indien.

L'Association a pour but de contribuer à préserver le patrimoine historique de la France avec l'île Maurice, l'île de la Réunion, Madagascar, les Seychelles et Pondichéry.

L'Association a également pour objet de servir de lien entre les associations homologues et de promouvoir simultanément la francophonie.

Les premières actions ont été orientées en 1999 vers la commémoration du tricentenaire de la naissance de notre illustre marin.

Elles se poursuivent dans différents domaines :

- Initiatives dans l'**édition** : « Mémoires Historiques de Mahé de La Bourdonnais », « Mémoires d'un Botaniste et Explorateur : Pierre Poivre », Cahiers n°4 de la Compagnie des Indes (Lorient), « Les Français dans l'océan Indien au XVIII ème siècle » La Bourdonnais et Rostaing , et en 2008 « Fortune des Isles » ;
- **Conférences à Paris** : En 1999 sur Mahé de La Bourdonnais, en 2000 sur Pierre Poivre, en 2001 « La Bataille du Grand Port », en 2002 « Les Mascareignes et la Compagnie des Indes au XVIIIème siècle » et « Les enrichissements du Musée de La Compagnie des Indes », en 2003 « La guerre de course dans l'Océan Indien » et « La Bourdonnais et la Cie des Indes » et « Vie de Mahé de La Bourdonnais », en 2004 « L'Académie de l'île de La Réunion » et « Jean-Baptiste d'Après de Manneville et l'exploration de l'océan indien au 18ème siècle », en 2005 « Les vaisseaux de la Cie des Indes », en 2006 « Suffren, l'Inde et les îles dans la guerre des Etats-Unis, 1775-1783). (la plupart des résumés des conférences sont disponibles)
- **Expositions à Paris** : à la Mairie du 7ème arrondissement en 2003 « Mahé de La Bourdonnais et la Cie des Indes », participation à celle du Musée de la Poste « les Explorateurs » en 2005-2006 ;
- Édition d'un bulletin et réalisation du site Internet.  
[labourdonnais-association.org](http://labourdonnais-association.org)

### Le point sur les activités

- ◆ **Projet audio-visuel** :  
**Le projet « Le rêve des Indes »** vient d'être remis sur les rails avec un nouveau professionnel, Mme V. GUIBBAUD.  
Le contrat a été signé et la rédaction du projet est en route.  
A la suite d'une réunion de travail, à laquelle participaient : Bernard de la Bourdonnaye-Blossac, Louis-René Dalais, Patrick Mahé O'Chinal, Jean-Claude Rey et Jean-François Wantz, Virgine Guibaud a promis de fournir le texte pour la fin de l'année.
- ◆ **Publication** :  
Le Livre « Fortune des Isles » Lettres et souvenirs de l'Isle de France, est disponible. Un volume, édité par la Découverte, La Rochelle, 25€50 ISBN 9782 84265 598 6
- ◆ **Conférence**  
Le commandant Max Gérout a accepté de donner une conférence sur le naufrage de l'UTILE à Tromelin. Cette conférence aura lieu le 21 janvier 2009 au Musée de la Marine.  
A propos de Tromelin, L.R.Dalais nous signale le site suivant, [www.ileseparse.com](http://www.ileseparse.com), très intéressant et avec de splendides photos.
- ◆ **Site Internet**  
Remise à plat du site [Labourdonnais-association.org](http://Labourdonnais-association.org) par Jean-Claude Rey et Solange du Bouchet.

### **Trois Conférences de J.M. de Beaucorps** (membre del' Association) données au **6 rue Albert de Lapparent 75007 Paris**

Première conférence, le 15 octobre 2008 « L'ISLAM face à l'HINDOUISME »

Deuxième conférence, le 15 décembre 2008 « Les Européens et la Péninsule Indienne » : 1500-1947. L'irruption des Portugais et leur domination de l'Océan Indien et des côtes de la Péninsule pendant tout le XVIème siècle. A partir de 1600, l'effacement du Portugal, l'apparition des Anglais, des Hollandais puis des Français, leurs luttes et le triomphe de l'Angleterre à partir de 1768.

Troisième conférence, le 15 janvier 2009, « La Marche des populations de la Péninsule à l'Indépendance » : 1800-1947. 150 ans d'une marche lente mais continue qui va amener un tiers des habitants de notre planète au 14 août 1947, à Minuit La Liberté.

#### Livres

Les éditions Cristel, 7 avenue Jules Simon à 35400 à Saint- Malo ont publié trois ouvrages sur Surcouf

- 1 - Surcouf dans l'océan indien, journal de bord de la Confiance , présenté par J.Kaepelin,
- 2 - La saga des Surcouf, par A. Roman,
- 3 - Robert Surcouf et ses frères, par A. Roman

#### Décès

Madame de Larocque Latour, membre de notre Association , est décédée cet été. C'était une descendante de Pierre Poivre et aussi la mère de notre Secrétaire générale. Elle est jusqu'à ses derniers jours restée très fidèle à notre association qu'elle a souvent aidée. Nous adressons à Solange du Bouchet et à sa famille notre bien vive sympathie.

#### Nouveau membre

M. Gilles Turquet de Beauregard, ([créancier de la Reine d'Angleterre](#)), nous a adressé le texte suivant:

### Mémoires d'outre mer ou les mésaventures de la famille Rondeaux de Courcy

Le 16 mars 1804, Jean-Baptiste Rondeaux, Chevalier de la Légion d'Honneur, né vers 1762 à Rennes, propriétaire de chantiers de marine au Port-Louis à l'Isle de France, passa avec le Gouvernement Colonial représenté par le Général Decaen, un contrat qui engageait le dit Rondeaux à pourvoir le port de tout le matériel nécessaire pour construire ou réparer les bâtiments de l'Etat et de la Colonie et les tenir prêts à sortir au premier signal. Ce contrat signé par toutes les autorités concernées fut ratifié et approuvé par la suite par le comte Postal alors ministre de la marine et des colonies, représentant le Gouvernement Français.

Mais il arriva ce que personne n'avait prévu : « Malgré l'héroïque défense de notre belle colonie, les Anglais s'emparèrent de l'île. Parmi les clauses du traité de capitulation, le 3 décembre 1810, il est dit que le citoyen Rondeaux de Courcy a bien mérité de la Patrie et que sa créance, considérée comme privilégiée, sera payée sur l'indemnité de guerre et sur la rente perpétuelle accordée à l'Angleterre par la France... Ce jour là se trouvait dans la rade de Port-Louis pas moins de vingt-deux navires réparés ou entretenus par Rondeaux. Certains d'entre eux avaient pris part à la bataille de l'île de la Passe. C'étaient la Minerve, la Bellone, l'Astrée, la Mouche,

l'Iphigénie, le Victor, l'Entrepreneuse, un brick de 22 canons, la Persévérance, Parlementaire, la Ville d'Autun, l'Adèle et un cure-mole, etc... Plusieurs de ces bâtiments étaient en état de prendre la mer, aussi les Anglais en prirent possession ».

A la suite de quoi, le Gouvernement français fit établir les indemnités dues aux colons qui avaient fait l'avance des frais de ravitaillement des armées de terre et de mer engagées pour la défense de l'île. Le ministre de la marine approuva globalement les comptes. La situation de Jean-Baptiste fut examinée en particulier et le montant de ses indemnités déterminé.

Comme toujours en pareil cas, une commission mixte fut créée à Paris pour fixer les modalités de règlement qui furent déterminées entre la France et l'Angleterre suivants divers traités et conventions établis en 1814, 1815 et 1818. Selon les termes des accords passés, il fut arrêté que l'Angleterre paierait toutes les dettes de la France envers les anciens sujets français devenus à la suite des événements sujets anglais. Jean Baptiste Rondeaux devait être dédommagé pour moitié par les anglais et le reste au moyen de trois traites tirées par le Préfet colonial sur le Trésor de Paris. Mais au moment de solder l'affaire, il se trouva que le trésor colonial était épuisé et que de nombreuses controverses de toute nature surgirent entre la France et l'Angleterre de sorte qu'une seule traite fut payée par le Gouvernement Français et que les commissaires anglais ne s'acquittèrent que de cinquante trois pour cent des indemnités prévues.

Epuisé par tous ces contre-temps qui eurent raison de sa santé, Jean-Baptiste mourut en 1831 lors d'un déplacement à Londres où il s'en était allé pour réclamer son dû. Mais l'affaire ne devait pas en rester là car, s'étant marié avec Joséphine Charlotte, deuxième fille de Jean Charles Potier de Courcy, Commissaire général et Ordonnateur à l'Isle de France (1771) puis à Bourbon (1778), il avait eu deux fils. Arthur Rondeaux de Courcy, l'aîné, s'activa sa vie durant pour recouvrer son héritage, « hélas, rien n'y fit, la perfide et cruelle Albion opposant à chaque nouvelle injonction du Gouvernement Français de nouveaux prétextes pour remettre à plus tard le paiement de sa dette ».

Albert Rondeaux de Courcy, évoquant la situation de son père Arthur, dit qu'il mourut totalement ruiné, et relatant les mésaventures des Rondeaux de Courcy, il écrivait plus tard à sa fille Odette, ma grand'mère paternelle, non sans amertume, que son père : « avait épousé une demoiselle Pierson d'origine allemande qui ne lui avait rien apporté si ce n'est un esprit d'ordre et de bons conseils qui malheureusement n'ont pas toujours été écoutés ». Un peu plus tard et sans doute plus encore déprimé, il écrivait : « J'ai épousé à Bordeaux mademoiselle Zéline Marguerite Mivière, fille d'un caissier de la Banque de France. Madame de Courcy ne m'a apporté aucune fortune que le trésor de son cœur et de ses vertus. Je paie peut-être aujourd'hui l'imprudence d'avoir tout sacrifié aux sentiments de mon cœur, mais tant que j'aurai un souffle de vie, il sera pour la mémoire de la charmante compagne, de cette mère bonne et dévouée jusqu'au sacrifice, qui nous a quittés trop tôt... ».

Jean-Baptiste Rondeaux de Courcy possédait à l'Isle de France une fortune importante où il employait 300 personnes dans les chantiers de marine qu'il avait créés. Il s'était spécialisé dans la fourniture des métaux non ferreux nécessaires aux navires, en particulier pour recouvrir de cuivre les coques des navires naviguant dans les mers du sud afin de les protéger des attaques sournoises des tarets, cause de la perte de nombreux navires. Arthur, son fils, fut envoyé à Paris pour y faire ses études et y demeura. « Riches membre du Jockey club », il mena grande vie, dépensant sans compter, résidant dans un square de la rue Saint-Lazare où il entretenait une douzaine de chevaux, recevant à sa table le comte Colonna-Walewski, fils naturel de l'Empereur Napoléon III et Président du Corps législatif. Il avait épousé Marguerite Zélie Pierson, danseuse à l'Opéra... « Occupant une haute situation dans le monde, Arthur ne songea pas tout d'abord à poursuivre ses droits, mais la faillite de ses banquiers Barillon et Cie emportant avec elle la fortune de ses clients, le décida à prendre les rênes d'un procès resté en suspend par la mort de son père... ».

« Tous les gouvernements qui se sont succédés depuis l'origine, tant en Angleterre qu'en France, ont toujours été favorables à la cause si légitime et si sympathique de la famille Rondeaux de Courcy, tous sont intervenus diplomatiquement. Les hommes les plus haut placés ont apporté leur concours au procès. En France : les Guizot, les Odillon Barot, les Thiers, les Gambetta... En Angleterre, Lord Brougham, Lord Palmeston pour ne citer que ces deux personnages... ». Une instance fut ouverte devant le conseil privé de la Reine. « Les droits du requérant éclatèrent dans toute leur force... ». Mais hélas la guerre de Crimée venait d'être déclarée. Il fallait ménager l'Angleterre et « on dit à Monsieur de Courcy : patientez, le moment est inopportun pour forcer le gouvernement de la Reine à payer 3 000 000 de francs, mais après la guerre vous serez réglé ».

Après la guerre, bien ! Mais les ressources du poursuivant ruiné par son banquier se trouvaient maintenant presque totalement épuisées. « Le comte de Courcy [sic], découragé, revint à Paris, sollicita une audience de l'Empereur qui s'était toujours vivement intéressé à la sympathique et juste réclamation... aussi l'Empereur proposa à ce dernier, à titre de compensation provisoire, un consulat à Ancône qu'il accepta ». Là, il essuya la guerre de l'Indépendance italienne puis subit le siège d'Ancone en 1861, à l'issue duquel il fut nommé consul à Syra, poste qu'il refusa pour rentrer en France en 1862 afin de reprendre ses démarches interrompues et saisir le Conseil d'Etat. Arthur mourut en 1883 laissant pour tout héritage à ses trois enfants de volumineux dossiers, des droits incontestables et incontestés, mais l'impossibilité de poursuivre des démarches coûteuses qui avaient déjà absorbé plus de 300 000 francs

En dernier épisode de cette longue et pénible affaire, Monsieur Gaston Doumergue offrit en 1902 au nom du Gouvernement français à Gaston Rondeaux, arrière-petit-fils de Jean Baptiste un permis d'explorer 150 000 hectares en Côte d'Ivoire. Hélas encore une fois, Gaston mourut à Nice avant d'avoir reçu des héritiers les pouvoirs nécessaires pour accepter cette offre. De sorte qu'il fut écrit que c'est avec l'argent français que le château de Windsor, demeure des roi d'Angleterre, fut rénové...

« Et merde à la Reine d'Angleterre qui nous à déclaré la guerre »...

Gilles Turquet de Beauregard,  
nouveau membre de l'Association Les Amis de Mahé de la Bourdonnais.

### La *Diligente* retrouvée

Laurent Dindar, membre Réunionnais de l'Association nous a adressé un article paru dans le journal du dimanche du 27 avril 2008, dont voici un extrait. Une photocopie de l'article est à votre disposition.

Deux archéologues sous-marins travaillant sur le site de la bataille du Grand Port à Maurice affirment avoir découvert l'épave de la *Diligente*, sabordée en août 1810, alors qu'elle tentait d'échapper au blocus anglais.

Le 2 septembre 1809, la corvette *La Créole* capture dans l'Océan Indien, la flute américaine *Samson*. Ramené à l'Ile Maurice alors Isle de France, le *Samson* est rebaptisé *La Diligente*. Elle est à l'ancre au Grand-Port lorsque début août 1810, la flotte anglaise commence à prendre position à l'est de l'île Sœur. Si elle ne participe pas directement aux combats, elle tente de forcer le blocus anglais et plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi se saborde.

« Le site de l'épave est situé sur un fond sablo-vaseux de 1,8 à 4 mètres de profondeur. Il se présente

sous la forme d'un petit haut-fond fusiforme fait de pierres d'aspect et de nature variés. De l'épave, plusieurs éléments ont été identifiés. Une cheville à virole en bronze dépassant la vase d'une dizaine de centimètres a été repérée. De même, une partie de la coque en bois est visible ainsi que des plaques en cuivre. » « Au delà de l'aspect archéologique, la découverte de l'épave de la *Diligente* permettra d'approfondir la connaissance de la bataille navale du Grand-Port. »

## Rendez-vous Conférence

Le Commandant Max Guérout donnera la conférence

**« Le naufrage de l'*Utile* sur Tromelin en 1761 et le calvaire des esclaves oubliés. »**

Le mercredi 21 janvier 2009 à 18h30 au Musée de la Marine (Palais de Chaillot)

Participation aux frais, 10 € par personne

Association des Amis de  
**MAHE DE LA BOURDONNAIS**  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Adresser la Correspondance au Président :  
Jean Claude REY  
13 rue David d'Angers 49100 Angers  
Tel : 02 41 88 21 42 – Email [reyj-c@orange.fr](mailto:reyj-c@orange.fr)  
Site Internet : [www.labourdonnais-association.org](http://www.labourdonnais-association.org)

Bulletin imprimé par l'Association  
Directeur de la publication : Le Président  
Rédacteur en chef : Solange du Bouchet  
Email : [asl-du-bouchet@orange.fr](mailto:asl-du-bouchet@orange.fr)